

Communauté de communes de la Dombes
Mme la Présidente
100 avenue Foch
01400 CHATILLON SUR CHALARONNE

Mionnay, le 20 octobre 2020

Objet : PAE de la Dombes – avis étude d'impact

Nos Réf :SG

Madame la Présidente,

Suite à votre demande d'avis sur l'actualisation de l'étude d'impact du projet de Parc d'Activités Economiques de la Dombes à Mionnay, je vous rappelle la délibération du conseil municipal de la commune de Mionnay du 4 septembre 2020 qui donnait un avis favorable sur cette actualisation sous réserve de vérification que le projet de raccordement à la STEP soit validé par l'exploitant actuel de la Délégation de service Public, SUEZ, et que le traitement du H2S soit prévu, en ayant connaissance des éventuels surcoûts engendrés.

Après échange avec notre délégataire du service public d'assainissement Suez nous pouvons lever la réserve de prise en charge du réseau par l'exploitant.

Concernant le H2S, le système mis en place est adapté, mais il n'écarte pas tout risque de formation de H2S. Aussi, nous demanderons une surveillance renforcée sur la formation de H2S durant la phase d'exploitation du réseau, et plus particulièrement lors de la montée en charge du Parc d'activité. Une réserve en ce sens sera également émise dans la délibération à venir de la commune pour la reprise des équipements publics.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,



Henri CORMORECHE